

Compte de Résultat (Première Partie)

TOTAL EREN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	179	31 608 387	31 608 566	2 059 145
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 309 970		12 309 970	11 207 442
Chiffres d'affaires nets	12 310 149	31 608 387	43 918 536	13 266 587
			7 880 594	(1 874 849)
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 000	8 000
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			9 384	
Autres produits			235 409	626 763
PRODUITS D'EXPLOITATION			52 051 923	12 026 500
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises			25 907 601	(25 907 601)
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			16 179 030	42 328 686
TOTAL charges externes :			42 086 631	16 421 085
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 636 091	674 747
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			10 074 029	9 603 265
Charges sociales			5 331 342	5 126 545
TOTAL charges de personnel :			15 405 371	14 729 810
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			567 278	380 514
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			28	
Dotations aux provisions pour risques et charges				1 657 569
TOTAL dotations d'exploitation :			567 306	2 038 083
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			706 483	2 672 744
CHARGES D'EXPLOITATION			60 401 882	36 536 469
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(8 349 960)	(24 509 969)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

TOTAL EREN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(8 349 960)	(24 509 969)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	41 159 375	65 764 093
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	24 753 212	24 054 669
Autres intérêts et produits assimilés	472 899	157 615
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 023 115	21 430 715
Différences positives de change	5 446 462	2 327 389
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	89 855 062	113 734 481
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	57 320 433	52 563 152
Intérêts et charges assimilées	228 494	149 999
Différences négatives de change	1 271 707	6 069 626
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	58 820 634	58 782 778
RÉSULTAT FINANCIER	31 034 428	54 951 703
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	22 684 468	30 441 734
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 728	31 025
Produits exceptionnels sur opérations en capital	49 007 382	525 012
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 657 569	
	50 683 680	556 037
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 785 759	1 008
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	39 157 227	4 032 587
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	40 942 986	4 033 595
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	9 740 694	(3 477 558)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	2 680 915	(594 058)
TOTAL DES PRODUITS	192 590 665	126 317 018
TOTAL DES CHARGES	162 846 418	98 758 785
BÉNÉFICE OU PERTE	29 744 247	27 558 234

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2023

I

L'an deux mille vingt-trois, le 4 juillet, à dix heures, les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation du Conseil d'administration faite par lettre en date du 19 juin 2023, au siège social de la Société.

Il est établi une feuille de présence qui est émargée par les actionnaires de la Société en entrant en séance.

Monsieur Pâris Mouratoglou, Président du Conseil d'administration, préside l'Assemblée (le « **Président de Séance** »).

Monsieur Thierry Clementz est désigné comme secrétaire de séance.

Le cabinet ALAIN MARTIN ET ASSOCIES SARL, convoqué à ladite assemblée, est absent.

La feuille de présence, certifiée exacte, a permis de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 637.005.158 actions dont 636.214.428 actions ayant droit de vote auxquelles correspondent 636.214.428 voix, soit environ 99,9% des actions composant le capital social et ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum d'au moins le quart des actions ayant droit de vote, est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer sur toutes les questions extraordinaires.

II

Monsieur le Président de Séance dépose sur le bureau de l'Assemblée et met à disposition des actionnaires les documents suivants :

1. Les statuts actuels ;
2. La feuille de présence à l'Assemblée certifiée exacte par le bureau ;
3. Le rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée ;
4. Le projet des résolutions soumises à l'Assemblée ;
5. La copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ; et
6. La copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires.

III

Puis, le Président de Séance rappelle que l'assemblée générale ordinaire a été convoquée sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion, incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Quitus au Directeur Général et au Commissaire aux Comptes ;
- Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et suivants ;
- Renouvellement de mandats d'administrateurs
- Ratification de la conclusion d'un Avenant aux pactes d'actionnaires du 1er décembre 2017 ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

IV

Monsieur le Président de Séance fait observer que tous les documents et renseignements prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social préalablement à la tenue de la présente assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président de Séance donne lecture du rapport du Conseil d'administration.

Cette lecture terminée, le Président de Séance déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont soumises à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires (i.e. à l'unanimité des voix présentes ou représentées), après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration, des rapports du Commissaire aux Comptes et des comptes annuels de la Société (compte de résultat, bilan et annexe) :

- Approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés ;
- Approuve de ce fait toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports ;
- Constate un bénéfice de 29.744.247€ au titre de l'exercice.

Et donne au Directeur Général et au Commissaire aux Comptes quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Il est précisé que la Société n'a pas effectué de dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration, des rapports du Commissaire aux Comptes et des comptes consolidés de la Société (compte de résultat, bilan et annexe) :

- Approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés ;
- Approuve de ce fait toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'administration et après avoir rappelé que l'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice de 29.744.247 € :

- Constate que :
 - Le Report à nouveau antérieur s'élève à 71.018.872 €
- Décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :
 - 1.487.212 € à la réserve légale
 - 28.257.035 € au Report à nouveau qui s'élève, après affectation, à 99.275.907 €
- Constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, que la Société n'a versé aucun dividende depuis son immatriculation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et suivants

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du

Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce :

- Approuve les conclusions dudit rapport et approuve successivement, les personnes intéressées ne prenant pas part au vote, dans les conditions de l'article L. 225-40 du Code de commerce, chacune des conventions dont il fait état, et, conformément aux dispositions de l'article L 225-42 du Code de commerce, les personnes intéressées ne prenant pas part au vote, dans les conditions de l'article L. 225-40 du Code de commerce, chacune des conventions dont il fait état et qui n'a pas été approuvée au préalable par le Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat de Bpifrance Investissement

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prenant acte de l'expiration du mandat d'Administrateur de la société Bpifrance Investissement à l'issue de la présente assemblée :

- **décide** de renouveler la société Bpifrance Investissement, société par actions simplifiée, dont le siège social est au 27/31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons Alfort Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 443 975 224 dont le représentant permanent est Monsieur Charles-Henri Boyer, né le 14 septembre 1987 à Paris (France), demeurant 49 Boulevard des Côteaux, 92250 Rueil-Malmaison, en sa qualité d'administrateur de la Société, pour une durée de 3 années, conformément à l'article 12 des statuts.
- Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et devant se tenir en 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'Eren Groupe SA

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prenant acte de l'expiration du mandat d'Administrateur de la société Eren Groupe SA à l'issue de la présente assemblée :

- **décide** de renouveler la société Eren Groupe SA dont le siège social est situé 4 rue Willy Goergen, 1636 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 39052, dont le représentant permanent est Monsieur Alain Robillard, né le 2 février 1946 à Bobigny (France), de nationalité française, demeurant 30 rue Ernest Beres, L1232, Howald, Luxembourg, en sa qualité d'administrateur de la Société, pour une durée de 3 années, conformément à l'article 12 des statuts.
- Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et devant se tenir en 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de Monsieur Vincent Stoquart

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prenant acte de l'expiration du mandat d'Administrateur de Monsieur Vincent Stoquart à l'issue de la présente assemblée :

- **décide** de renouveler Monsieur Vincent Stoquart, né le 15 mai 1974 à Saint Josse-Ten-Noode, Belgique, demeurant 143 rue Omer Pierard, 5030 Ernage (Belgique), en sa qualité d'administrateur de la Société, pour une durée de 3 années, conformément à l'article 12 des statuts.
- Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et devant se tenir en 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de Madame Catherine Mouratoglou

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prenant acte de l'expiration du mandat d'Administrateur de Madame Catherine Mouratoglou à l'issue de la présente assemblée :

- **décide** de renouveler Madame Catherine Mouratoglou, née le 25 septembre 1943 à Neuilly-sur-Seine (France), de nationalité française, demeurant 28bis Boulevard du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine, en sa qualité d'administrateur de la Société, pour une durée de 3 années, conformément à l'article 12 des statuts.
- Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et devant se tenir en 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de Tikehau Investment Management

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prenant acte de l'expiration du mandat d'Administrateur de la société Tikehau Investment Management à l'issue de la présente assemblée :

- **décide** de renouveler la société Tikehau Investment Management, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 32 rue de Monceau, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 491 909 446, dont le représentant permanent est Monsieur Mathieu Badjeck, né le 4 octobre 1986 à Talence (France), de nationalité française, demeurant 12 rue Poissonnière, 75002 Paris, France, en sa qualité d'administrateur de la Société, pour une durée de 3 années, conformément à l'article 12 des statuts.

Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et devant se tenir en 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

Ratification de la conclusion d'un Avenant aux pactes d'actionnaires du 1^{er} décembre 2017

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance :

- du rapport du Conseil d'administration ;
- du rapport spécial du Commissaire aux comptes ; et
- de l'avenant aux pactes d'actionnaires du 1^{er} décembre 2017, avec Total Energies, Total Eren Holding, Bpifrance (FCPI ETI 2022), Zéphyr Investissement, Greenova et New Eren ayant pour objet de faire évoluer les accords de partenariat relatifs à Total Eren et à Total Eren Holding;
- **décide** d'approuver et de ratifier, conformément à l'article L. 225-42 du Code de commerce, la conclusion et la signature de l'Avenant par Total Eren.

ONZIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'assemblée générale des actionnaires donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour procéder à tous dépôts et toutes formalités prévus par la loi.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT DE SEANCE



Paris Mouratoglou

LE SECRETAIRE DE SEANCE



Thierry Clementz

LES SCRUTATEURS



TOTAL EREN HOLDING
Représentée par : M. David Corchia



Laurence Juin

ALAIN MARTIN ET ASSOCIES

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau d'Ordre de la Région Parisienne et Membre de la Compagnie de Paris
101, rue de Prony - 75017 PARIS
Téléphone : 01.40.54.93.13*

TOTAL EREN

Siège social : 37 rue de la Pérouse - 75016 PARIS
Société anonyme au capital de 637 606 108 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2022**

*S.A.R.L. au capital de 23.020 euros – R.C.S. Paris 340 509 124 00012
Société du Groupe RSM Paris*



TOTAL EREN

Siège social : 37 rue de la Pérouse - 75016 PARIS
Société anonyme au capital de 637 606 108 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société TOTAL EREN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TOTAL EREN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Immobilisations incorporelles et immobilisations financières

Votre société procède à des estimations comptables dans le cadre habituel de la préparation de ses états financiers, qui portent notamment sur la valorisation des titres de participation. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans ces notes de l'annexe. Nous avons ainsi procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 avril 2023

Le commissaire aux comptes

Alain Martin & Associés

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Alain MARTIN

Associé

TOTAL EREN

37 RUE LA PEROUSE

75116 PARIS

COMPTES ANNUELS

AU

31/12/2022

Sommaire

Page de garde

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat première partie

Compte de résultat seconde partie

Règles et méthodes comptables 2022

Informations sur les entreprises liées

Règles et méthodes comptables 2022

Immobilisations

Amortissements

Provisions inscrites au bilan

Etat des échéances des créances et des dettes

Charges à payer

Produits à recevoir

Charges et produits constatés d'avance

Composition du capital social

Résultat et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

Variation des capitaux propres

Entreprises liées



Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

TOTAL EREN

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	479 913	95 983	383 930	
Fonds commercial	2 568 180	1 540 908	1 027 272	1 284 090
Autres immobilisations incorporelles	142 095		142 095	851 200
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 190 188	1 636 891	1 553 297	2 135 290
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	920 070	166 932	753 138	360 316
Autres immobilisations corporelles	580 339	389 542	190 797	202 610
Immobilisations en cours	3 660		3 660	130 500
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 504 068	556 474	947 595	693 426
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	619 089 118	83 098 673	535 990 446	546 799 211
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	8 601 236		8 601 236	8 939 913
Prêts	1 860 388	1 860 388		5 800 000
Autres immobilisations financières	3 100 251	308 230	2 792 022	2 058 380
TOTAL immobilisations financières :	632 650 994	85 267 291	547 383 703	563 597 504
ACTIF IMMOBILISÉ	637 345 250	87 460 655	549 884 595	566 426 220
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	14 604 759		14 604 759	6 724 165
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				25 907 601
TOTAL stocks et en-cours :	14 604 759		14 604 759	32 631 766
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				248 271
Créances clients et comptes rattachés	16 191 491		16 191 491	17 709 123
Autres créances	420 331 075	22 685 190	397 645 886	438 077 083
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	436 522 566	22 685 190	413 837 376	456 034 477
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	137 155 458		137 155 458	15 000 000
Disponibilités	82 529 756		82 529 756	102 396 807
Charges constatées d'avance	734 277		734 277	873 613
TOTAL disponibilités et divers :	220 419 491		220 419 491	118 270 420
ACTIF CIRCULANT	671 546 816	22 685 190	648 861 627	606 936 663
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	2 061 126		2 061 126	2 164 953
TOTAL GÉNÉRAL	1 310 953 192	110 145 845	1 200 807 348	1 175 527 836

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

TOTAL EREN

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 637 606 108	637 606 108	636 893 258
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	407 785 130	408 497 980
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	2 865 087	1 487 176
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	71 018 873	44 838 550
Résultat de l'exercice	29 744 247	27 558 234
TOTAL situation nette :	1 149 019 445	1 119 275 198
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 149 019 445	1 119 275 198
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	3 266 160	3 285 919
Provisions pour charges	427 783	1 955 783
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 693 943	5 241 703
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	13 785 587	12 055 997
TOTAL dettes financières :	13 785 587	12 055 997
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 843 009	24 161 571
Dettes fiscales et sociales	8 789 335	5 404 311
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 311 515	2 092 787
Autres dettes	1 426 814	1 223 534
TOTAL dettes diverses :	15 370 674	32 882 203
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	29 156 261	44 938 200
Ecarts de conversion passif	18 937 698	6 072 735
TOTAL GÉNÉRAL	1 200 807 348	1 175 527 836

Règles et Méthodes Comptables

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1 « 24-2^o et 24-3^o)

1) Généralités :

La société Total Eren (anciennement dénommée SIIF ENR SA, puis Eren SA, puis Eren Renewable Energy SA) (ci-après la « Société ») a été constituée au Luxembourg le 17 avril 2012 sous la forme d'une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, puis a été transformée en décembre 2012 en société anonyme de droit luxembourgeois.

La Société a pris la forme d'une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration à l'occasion du transfert de son siège social du Luxembourg en France réalisé conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 16 juillet 2015.

Ce transfert de siège social et cette transformation sont intervenus à effet du 07 août 2015.

Le siège social de la Société est situé au 37 rue La Pérouse 75116 Paris.

La Société est active dans le développement et la réalisation de projets renouvelables dans les pays développés et dans les pays émergents dont les besoins énergétiques sont en forte croissance. Les pays sélectionnés disposent de bonnes ressources renouvelables (irradiation, vitesse du vent), d'une demande énergétique en croissance et d'un potentiel important.

La Société se concentre principalement sur les éoliennes terrestres et les centrales solaires photovoltaïques.

L'exercice comptable de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice en France qui a débuté le 07 août 2015 pour se terminer le 31 décembre 2015.

2) Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et aux principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en France.

Les comptes clos le 31 décembre 2022 sont établis selon les dispositions du règlement ANC n° 2014-03, du règlement ANC n° 2015-06 et du règlement ANC n° 2019-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits dans les comptes annuels est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2-1) Opérations en devises étrangères :

Les comptes annuels sont exprimés en Euros. Pour les opérations effectuées dans une autre devise que l'Euro, les principes suivants sont retenus :

- Les opérations effectuées dans une devise autre que l'Euro sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération.
- Les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les titres de participation figurant dans les immobilisations financières, sont convertis en Euros au taux de change en vigueur à la date de l'opération.
- Les opérations enregistrées sur les comptes bancaires en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les soldes de ces comptes bancaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du 31 décembre de l'année concernée. Les gains et pertes de change à cette date sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice.
- Les autres créances et les dettes figurant au bilan sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération, puis à la date de leur règlement. Les gains et pertes de change en résultant à cette date sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice.

Les créances et dettes sur les opérations courantes sont évaluées à la date du 31 décembre de l'année concernée. Les créances relatives aux intérêts sur les avances en comptes courants et prêts d'associés sont évalués au taux moyen annuel. Les gains et pertes de change latents à cette date sont portés au bilan dans des comptes transitoires en écarts de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet en totalité au bilan d'une provision pour pertes de change latentes et au compte de résultat d'une dotation aux amortissements, dépréciations et provisions des charges financières.

- Les charges et les produits de l'exercice sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération, puis à la date de leur règlement. Les gains et pertes de change en résultant à cette date sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice.

Nous avons constaté dans les comptes 2022 de la Société des pertes de change sur créances et dettes commerciales pour 684.786 Euros (compte 656000), financières sur opérations bancaires pour 723.693 Euros (compte 666000) et sur les actifs pour 21.245 Euros (compte 66600001). Les gains de change sur créances et dettes commerciales s'élèvent à 235.356 Euros (compte 756000), les financiers sur opérations bancaires sont de 276.566 Euros (compte 766000) et sur les actifs de 2.513.227 Euros (compte 76600001).

Nous avons également constaté des pertes de change latentes pour 2.061.126 Euros (comptes 15150000, 47610000, 47610001, 47610002, 47610003 et 68660000) et des gains de change latents pour 18.937.698 Euros (comptes 47710000, 47710001, 47710002 et 47710003).

Nous avons enfin constaté des reprises de pertes de change latentes comptabilisées au 31 décembre 2022 pour 2.164.953 Euros (compte 78651000).

2-2) Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition englobant les frais accessoires ou au coût de revient, déduction faite des amortissements cumulés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée des immobilisations :

- Fonds commercial mali de confusion TUP Eren Développement : 10 ans linéaire.

2-3) Immobilisations financières :

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition englobant les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût d'acquisition.

Nous avons constaté dans les comptes 2022 de la Société des provisions pour dépréciation de titres de participation à hauteur de 50.892.197 Euros (compte 68662002) dont 49.591.797 Euros correspondent aux titres de New Wind 1. Cette filiale détenait indirectement des projets éoliens en Ukraine.

2-4) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Nous avons constaté dans les comptes 2022 de la Société diverses provisions pour dépréciation d'avances et de prêts d'associés à des sociétés liées (principal et intérêts) pour 2.734.293 Euros (compte 68662003).

Nous avons également enregistré des reprises de provisions pour dépréciation constatées antérieurement pour les avances et prêts d'associés à des sociétés liées à hauteur de 37.879 Euros (compte 78662100).

3) Stocks en cours de production de services :

La Société a poursuivi en 2022 la capitalisation de prestations de services en cours pour un montant total de 11.601.069 Euros.

Ces stocks concernent plusieurs projets en développement avancé notamment en Amérique Latine (République Dominicaine, Equateur, Colombie, Honduras, Chili, Porto Rico et Pérou), en Afrique (Angola, Tunisie, Afrique du Sud, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe), en Asie (Corée du Sud, Indonésie, Philippines, Kazakhstan, Ouzbékistan et Bangladesh), en Europe (Grèce et Albanie) et des projets hydrogène.

Ces stocks sont valorisés sur la base des frais de développement engagés pour chacun de ces projets à la fin de l'exercice.

Nous avons constaté au 31 décembre 2022 des reprises de stocks antérieurs pour des projets n'ayant pas abouti pour un montant total de 906.852 Euros et pour les projets refacturés pour 2.813.625 Euros.

Au 31 décembre 2022, le montant total des stocks de prestations de services en cours s'élève à 14.604.757 Euros.

4) Capital social :

Au 31 décembre 2022, le capital social est fixé, après augmentation de capital constatée le 9 novembre 2022, à la somme de 637.606.108 Euros. Il est divisé en 637.606.108 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 1 Euro chacune réparties en plusieurs catégories :

- 580.989.223 actions ordinaires
- 55.826.155 actions de préférence de catégories A (« Actions de Préférences A »)
- 790.730 actions de préférence de catégorie H (« Actions de Préférences H »)

Le Conseil d'Administration a, en date du 9 novembre 2022, constaté une augmentation du capital social de la Société d'un montant nominal de 712.850 Euros au titre de l'attribution gratuite définitive de 712.850 actions ordinaires nouvelles au bénéfice du personnel (4^{ème} programme).

5) Informations sur les entreprises liées :

Ci-dessous la liste et les principales informations des entreprises liées à la Société au 31 décembre 2022 :

ENTREPRISES LIEES 31.12.2022	Pays	% de détention	Coût d'acquisition (EUR)	Date comptes de référence
Informations concernant les entreprises liées				
1. Filiales (50% du capital et plus)				
Total Eren Banotadesth 1	France	100,00%	12 000	31/12/2022
Parc Photovoltaïque de Puylobier	France	100,00%	7 129 393	31/12/2022
Total Eren Nov (TEN)	France	100,00%	150 001 000	31/12/2022
Total Eren Telin	France	100,00%	4 946 000	31/12/2022
Global Solar Services	France	100,00%	2 735 608	31/12/2022
BidCo 1	France	100,00%	28 000	31/12/2022
TE H2	France	100,00%	10 647 500	31/12/2022
Bidco 3	France	100,00%	1 000	31/12/2022
Bidco 4	France	100,00%	1 000	31/12/2022
Bidco 5	France	100,00%	1 000	31/12/2022
Solaire Habitat Social	France	100,00%	14 678 927	31/12/2022
New Green Energy Services	France	100,00%	1 366 553	31/12/2022
New Wind One	France	70,00%	49 591 797	31/12/2022
Bélice 2 Solaire Services	France	50,00%	882 614	31/12/2022
Bélice 3 Solaire Services	France	50,00%	2 096 319	31/12/2022
Energy Solaire Services	France	50,00%	1 118 273	31/12/2022
Saint-François 3 Solaire Services	France	50,00%	332 521	31/12/2022
Eren India	Luxembourg	100,00%	25 582 873	31/12/2022
Eren Grèce	Luxembourg	100,00%	25 459 510	31/12/2022
Eren Uganda	Belgique	99,99%	600 000	31/12/2022
Eren Hellas	Grèce	100,00%	1 320 891	31/12/2022
Aktina Skalas	Grèce	100,00%	321 000	31/12/2022
Anemopetra	Grèce	100,00%	596 115	31/12/2022
Photovorras	Grèce	100,00%	1 050 000	31/12/2022
Aioliki Agriliou	Grèce	100,00%	62 500	31/12/2022
Renoptipower	Grèce	75,25%	180 600	31/12/2022
Aioliki Notiou Skyrou	Grèce	69,71%	469 837	31/12/2022
Aioliki Energiaki Gkoura	Grèce	50,00%	654 390	31/12/2022
Voreas	Grèce	50,00%	6 439 041	31/12/2022
EMV Energy Investments	Grèce	50,00%	12 824 224	31/12/2022
Eren Managment Israel	Israël	100,00%	2	31/12/2022
Hazeva	Israël	100,00%	1 357 678	31/12/2022
SIIF EDF EN Israel LTD	Israël	51,00%	1	31/12/2022
Maral III	Brésil	100,00%	413 730	31/12/2022
BJL2	Brésil	100,00%	50 228	31/12/2022
BJL6	Brésil	100,00%	48 228	31/12/2022
Pajeu	Brésil	100,00%	18 400	31/12/2022
Ventos Santa Marcella	Brésil	100,00%	2 302 720	31/12/2022
Eren Maral Participacoes	Brésil	100,00%	37 020 470	31/12/2022
Eren Dracena Participacoes	Brésil	100,00%	16 325 836	31/12/2022
Eren Renewable Energy Participacoes LTDA	Brésil	100,00%	10 703 015	31/12/2022
Eren Comercializadora	Brésil	100,00%	384 808	31/12/2022
Eren Mundo Novo	Brésil	100,00%	52 015	31/12/2022
Eren Do Brasil Participacoes	Brésil	99,64%	6 435 929	31/12/2022
Eren Terra Santa Participacoes	Brésil	94,22%	38 222 825	31/12/2022
Albedo Geracao	Brésil	93,43%	842 229	31/12/2022
Eren Development Asia PTE	Singapour	100,00%	26 024 011	31/12/2022
Eren Asia PTE LTD	Singapour	100,00%	87 249	31/12/2022
Total Eren Australia	Australie	100,00%	55 224 470	31/12/2022
Eren Services Argentina	Argentine	100,00%	1 775 337	31/12/2022
Central Eolica Pampa de Malaspina	Argentine	100,00%	15 066 750	31/12/2022
Ecosol San Luis	Argentine	100,00%	6 224 876	31/12/2022
Vientos Los Hercules SA	Argentine	100,00%	12 495 575	31/12/2022
Total Eren Burkina Faso	Burkina Faso	100,00%	1 527	31/12/2022
Houndé Solar	Burkina Faso	100,00%	1 525	31/12/2022
Essakane Solar SAS	Burkina Faso	90,00%	2 313 342	31/12/2022
Bastille Solar Private Limited	Inde	51,00%	260 038	31/12/2022
Segur Solar Private Limited	Inde	51,00%	36 258	31/12/2022
Eden Renewable Alma Private Limited	Inde	50,00%	17 206	31/12/2022
Eden Renewable Passy Private Limited	Inde	50,00%	53 125	31/12/2022
Eden Renewable Vavin Private Limited	Inde	50,00%	112 886	31/12/2022
Eden Renewable Bercy Private Limited	Inde	50,00%	15 982	31/12/2022
Eden Renewable Ternès Private Limited	Inde	50,00%	15 792	31/12/2022
Eden Renewable Sully Private Limited	Inde	50,00%	36 820	31/12/2022
Eden Renewable Alesia Private Limited	Inde	50,00%	1 826	31/12/2022
Eden Renewable Cadet Private Limited	Inde	50,00%	5 356	31/12/2022
Eden Renewable Odeon Private Limited	Inde	50,00%	1 824	31/12/2022
Mkat Green Ltd	Kazakhstan	100,00%	16 118 636	31/12/2022
Nomad Solar	Kazakhstan	100,00%	7 624 197	31/12/2022
Total Eren Services Kazakhstan	Kazakhstan	100,00%	3 447 183	31/12/2022
Aisha Solar	Kazakhstan	100,00%	751	31/12/2022
Aktas Energy LLP	Kazakhstan	100,00%	397 192	31/12/2022
Total Eren Guatemala	Guatemala	100,00%	3 272	31/12/2022
Tutly Solar LLC	Ouzbékistan	100,00%	1 535 350	31/12/2022
Total Eren Tashkent LLC	Ouzbékistan	100,00%	4 340	31/12/2022
Total Eren West Africa	Sénégal	100,00%	1 524	31/12/2022
Cayor Walo Solar	Sénégal	100,00%	1 525	31/12/2022
Total Eren Chile	Chili	100,00%	16 752 288	31/12/2022
AUSOML	Ouganda	100,00%	100 000	31/12/2022
Koutiala Solaire	Mali	70,00%	10 671	31/12/2022
San Marcos	Honduras	100,00%	47 358	31/12/2022
E-Quator Energy	Equateur	50,00%	224 933	31/12/2022
Total Eren Dominicana	République Dominicaine	99,90%	125 400	31/12/2022
Natural World Energy Corporation	République Dominicaine	51,00%	704 452	31/12/2022
Total Eren Vent Tunisie	Tunisie	99,99%	188 911	31/12/2022
Total Eren Colombia	Colombie	100,00%	19 986	31/12/2022
AESOML	Egypte	99,99%	354 478	31/12/2022
2. Participations (de 5 % à moins de 50% du capital)				
Montjoly Solaire Services	France	33,00%	99 080	31/12/2022
Grand Rivière Eolien Stockage Services	France	33,00%	311 520	31/12/2022
Winch Energy Limited	Grande Bretagne	34,63%	2 214 437	31/12/2022
Lithos Aiolos	Grèce	22,16%	370 704	31/12/2022
BJL11 Solar SA	Brésil	49,69%	5 302 241	31/12/2022
BJL4 Solar	Brésil	49,42%	4 055 227	31/12/2022
Access Egypt Solar One (AESO)	Egypte	25,00%	285 103	31/12/2022
Access Building Egypt Solar One (ABESO)	Egypte	25,00%	1 995 475	31/12/2022
AUSL	Ouganda	30,00%	1 704 537	31/12/2022

6) Engagements donnés :

Ci-dessous la liste des principaux engagements donnés par la Société au 31 décembre 2022 :

Total Eren SA statutaire

<i>en m€</i>	2022	2021
Aval, Cautions et autres garanties données	294,8	354,6
Nantissement, Hypothèques et autres sûretés réelles	404,8	597,1
TOTAL	699,6	951,7

7) Autres informations :

- Depuis 2019, la Société est tête d'un groupe d'intégration fiscale et est donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés et autres contributions additionnelles à l'impôt sur les sociétés dus par le groupe formé initialement par elle-même et les sociétés Total Eren Nov SAS (TEN) (détention à 100%), Parc Photovoltaïque Puylobier SAS (détention à 100%), Solaire Habitat Social SAS (détention à 100%), Total Eren Bangladesh 1 SAS (détention à 100%), TE H2 SAS (détention à 100%), TE Telin SAS (détention à 100%) et onze autres sociétés détenues à 100% indirectement via la société luxembourgeoise NovEnergia SA, à savoir Futur Portfolio SAS, Avenir Solaire Portfolio SAS, Société d'Exploitation du Soleil du Haut-Deffens SAS, Avenir Solaire Tethys SAS, Parc Solaire du Lorrain SAS, Avenir Solaire Titan SAS, Avenir Solaire RHEA SAS, Avenir Solaire Etoile SAS, Avenir Solaire le Bois-Joli SAS, Meco SARL, Energyo SAS.

Au 31 décembre 2022, le périmètre de ce groupe comprend quatre nouvelles structures, Global Solar Services SAS (détention à 100%), BidCo 3 SAS (détention à 100%), BidCo 4 SAS (détention à 100%) et BidCo 5 SAS (détention à 100%).

Le résultat fiscal de la Société s'élève en 2022 à 37.414.325 Euros et celui du groupe à 35.961.790 Euros. La Société constate au 31 décembre 2022 un produit d'impôt sur les sociétés au titre des règles de fonctionnement de ce groupe à hauteur de 1.771.506 Euros (comptes 45120001 et suivants et 69890000).

- Nous constatons également au 31 décembre 2022 des provisions pour pertes de change latentes sur opérations de change à terme pour 1.205.034 Euros (comptes 15160000, 47860001, 52010000 et 68660000), dont une partie doit être refacturée à des sociétés liées à hauteur de 933.640 Euros (compte 76630000).
- La Société a débuté la mise en place de 3 nouveaux outils d'Asset Management en 2021 dont certains coûts d'implémentation au 31 décembre 2022 sont comptabilisés en immobilisations-en-cours. La mise en service de ces outils est prévue au 1^{er} trimestre 2023.
- Au 31 décembre 2022, la Société détient auprès de Société Générale trois comptes à terme de 25.000.000 Euros chacun, rémunérés à 0,55%, 2,00% et 2,10%, un autre compte à terme de 12.000.000 Euros rémunéré à 1,70% (compte 50811000), ainsi qu'un compte à terme au Crédit Agricole à hauteur de 50.155.458 Euros rémunérés à 2,28% (compte 50811004).
- Au 31 décembre 2022, la Société a une dette d'un montant de 13.784.490 Euros vis-à-vis de sa filiale, la société Parc Photovoltaïque de Puylobier SAS, dans le cadre d'une convention de centralisation de trésorerie, rémunérée au taux de 1,75 % (compte 45100008).
- Par des décisions en date du 17 décembre 2015, la Société, qui détenait 100 % du capital de la société Eren Développement (société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 Euros, 37 rue La Pérouse 75116 Paris RCS Paris 789.623.014), a procédé, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, à la dissolution sans liquidation de cette société.

La transmission universelle du patrimoine de la cette société au bénéfice de la Société est intervenue sans opposition de créanciers en date du 27 janvier 2016.

Sur le plan comptable, les éléments du patrimoine de la cette société ont été transmis à cette date à la Société sur la base de leur valeur nette comptable.

Sur le plan fiscal, cette opération a été affectée d'un effet rétroactif au 7 août 2015 et a été notamment soumise au régime de faveur prévu aux articles 210 A et suivants du Code général des impôts.

Un mali technique de confusion, correspondant à la différence à la date de l'opération sur un plan comptable entre la valeur nette comptable des titres de la société Eren Développement détenus par la Société et l'actif net apporté par cette société dont le résultat de l'exercice 2016 de celle-ci, a été enregistré dans un compte de fonds commercial (compte 20700001) pour un montant total de 9.050.329 Euros.

Ce montant correspond au savoir-faire et à l'expertise de l'équipe d'Eren Développement, qui a permis de finaliser le développement, de monter les financements et d'aboutir à la concrétisation de plusieurs projets éoliens et solaires importants en 2016 et 2017 en Grèce, en Inde, au Burkina Faso et au Brésil.

Une partie de ce mali technique de confusion a été affectée pour un montant global de 6.482.149 Euros aux titres de participation des filiales qui portent les projets correspondants sur la base de 5 % ces Capex de ces projets.

La partie non-affectée de ce mali technique de confusion, soit la somme de 2.568.180 Euros, fait l'objet d'un amortissement linéaire d'une durée de 10 ans à partir de 2017 (comptes 20700001, 28070000 et 68111100).

- S'agissant du mali technique de confusion d'un montant initial de 1.358.732 Euros lié à la transmission universelle du patrimoine de la société Heleis à la société Eren Développement à effet sur le plan comptable du 31 décembre 2015, cette dernière elle-même confondue par la Société comme indiqué ci-dessus, ce mali a fait l'objet d'une affectation comptable aux différents actifs sous-jacents apportés par la société Heleis à des comptes d'actifs incorporels (comptes 208120 à 208180).

Ces actifs sous-jacents correspondent à des projets structurés en son temps par la société Heleis dans différents pays dans le domaine des énergies renouvelables. Cette affectation a été effectuée en fonction des MW nets des projets concernés.

- Identité de la tête de groupe et du sous-groupe consolidant :
 - Le nom et le siège de l'entreprise qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant qu'entreprise filiale en indiquant pour les entreprises le numéro d'identification :
 - ✓ Eren Groupe S.A. – 4 rue Willy Goergen – 1636 Luxembourg – RCS LUXEMBOURG B 39052.
 - Le nom et le siège de l'entreprise qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entreprises compris dans l'ensemble d'entreprises visé à l'alinéa précédent dont l'entreprise fait partie en tant qu'entreprise filiale en indiquant pour les entreprises le numéro d'identification :
 - ✓ Total Eren – 37 Rue la Pérouse – 75016 PARIS – RCS PARIS 812 962 736

Immobilisations

Période du 01/01/22 au 31/12/22

TOTAL EREN

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	3 419 380		583 655
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 419 380		583 655
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	388 830		531 240
Installations générales, agencements et divers	61 615		
Matériel de transport	63 074		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	430 123		88 600
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	130 500		388 110
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 074 142		1 007 950
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	593 406 790		66 724 409
Autres titres immobilisés	8 939 913		65 313
Prêts et autres immobilisations financières	9 978 091		1 500 050
TOTAL immobilisations financières :	612 324 794		68 289 771
TOTAL GÉNÉRAL	616 818 316		69 881 376

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		812 848	3 190 188	
TOTAL immobilisations incorporelles :		812 848	3 190 188	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			920 070	
Inst. générales, agencements et divers			61 615	
Matériel de transport		63 074		
Mat. de bureau, informatique et mobil.			518 724	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		514 950	3 660	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		578 024	1 504 068	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		41 042 080	619 089 118	
Autres titres immobilisés		403 990	8 601 236	
Prêts et autres immo. financières		6 517 500	4 960 640	
TOTAL immobilisations financières :		47 963 571	632 650 994	
TOTAL GÉNÉRAL		49 354 443	637 345 250	

Amortissements

Période du 01/01/22 au 31/12/22

TOTAL EREN

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	1 284 090	352 801		1 636 891
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 284 090	352 801		1 636 891
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	28 514	138 418		166 932
Inst. générales, agencements et divers	22 605	6 162		28 766
Matériel de transport	38 720		38 720	
Mat. de bureau, informatique et mobil.	290 878	69 898		360 775
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	380 716	214 478	38 720	556 474
TOTAL GÉNÉRAL	1 664 806	567 278	38 720	2 193 364

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	352 801		
TOTAL immobilisations incorporelles :	352 801		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	138 418		
Installations générales, agencements et divers	6 162		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	69 898		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	214 478		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	567 279		

Provisions Inscrites au Bilan

TOTAL EREN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	3 285 919	3 266 160	3 285 919	3 266 160
	1 955 783	427 783	1 955 783	427 783
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	5 241 703	3 693 943	5 241 703	3 693 943

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	46 607 579	50 892 197	14 401 103	83 098 673
	21 943 959	2 734 293	37 879	24 640 373
	213 407	28		213 435
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	68 764 945	53 626 517	14 438 982	107 952 481

TOTAL GÉNÉRAL	74 006 648	57 320 461	19 680 684	111 646 424
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

TOTAL EREN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 860 388		1 860 388
Autres immobilisations financières	3 100 251		3 100 251
TOTAL de l'actif immobilisé :	4 960 640		4 960 640
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	16 191 491	16 191 491	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 429	12 429	
État - Impôts sur les bénéfices	32 720	32 720	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	363 707	363 707	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	5 333	5 333	
Groupe et associés	418 482 820	418 482 820	
Débiteurs divers	1 434 067	1 434 067	
TOTAL de l'actif circulant :	436 522 566	436 522 566	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	734 277	734 277	

TOTAL GÉNÉRAL	442 217 482	437 256 843	4 960 640
----------------------	--------------------	--------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 843 009	1 843 009		
Personnel et comptes rattachés	3 264 898	3 264 898		
Sécurité sociale et autres organismes	2 105 361	2 105 361		
Impôts sur les bénéfices	3 038 772	3 038 772		
Taxe sur la valeur ajoutée	95 181	95 181		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	285 124	285 124		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	3 311 515		3 311 515	
Groupe et associés	13 785 587		13 785 587	
Autres dettes	1 426 814	1 426 814		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	29 156 261	12 059 159	17 097 102
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Charges à Payer

TOTAL EREN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 295 925
Dettes fiscales et sociales	4 950 657
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	212 686
TOTAL	6 459 268

Produits à Recevoir

TOTAL EREN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	46 372 982
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	1 177 864
Personnel	
Organismes sociaux	1 717
État	5 333
Divers, produits à recevoir	1 729
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	47 559 625

Charges et Produits Constatés d'Avance

TOTAL EREN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	734 277	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	734 277	

Composition du Capital Social

TOTAL EREN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	636893258	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	712850	1
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	637606108	1

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

TOTAL EREN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	637 606 108	636 893 258	636 191 2	635 692 0	337 260 7
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	580989223	580276373	579574373	579075123	280643833
-actions de préférence de catégories différentes	55826155	55826155	56616885	56616885	56616885
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	43 918 536	13 266 587	17 039 540	44 624 677	7 266 980
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	70 632 217	60 134 696	20 491 518	21 190 814	19 806 568
Impôts sur les bénéfices	2 680 915	(594 058)	(1 244 221)	(239 405)	2 505 502
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	29 744 247	27 558 234	3 761 232	13 717 706	8 857 297
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,107	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	0,047	0	0	0	0
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	96	88	76	63	45
Montant de la masse salariale de l'exercice	9 694 677	9 603 265	8 586 645	7 059 160	5 665 573
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	5 331 342	5 126 545	4 359 783	3 390 173	2 566 933

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/22 au 31/12/22

TOTAL EREN

Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	636 893 258	712 850		637 606 108
Primes liées au capital social	408 497 980		712 850	407 785 130
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	1 487 176	1 377 911		2 865 087
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	44 838 550	26 180 323		71 018 873
Résultat de l'exercice	27 558 234	29 744 247	27 558 234	29 744 247
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 119 275 198	58 015 331	28 271 084	1 149 019 445

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Éléments concernant les entreprises liées et les participations

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec laquelle la société a un lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations	602 743 000	16 338 324
Créances rattachées à des participations	8 540 242	
Prêts	1 860 388	
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières	2 821 530	
TOTAL des immobilisations	615 965 160	16 338 324
Avances, acomptes versés sur commandes		
CRÉANCES		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	365 800 364	47 308 516
Capital souscrit et appelé, non versé		
TOTAL des créances	365 800 364	47 308 516
DISPONIBILITÉS		
TOTAL des disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	13 784 490	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL des dettes	13 784 490	
CHIFFRE D'AFFAIRES	45 096 989	321 547

Index

Page de garde.....	1
Bilan actif.....	3
Bilan passif.....	4
Compte de résultat première partie.....	5
Compte de résultat seconde partie.....	6
Règles et méthodes comptables 2022.....	7
Informations sur les entreprises liées.....	9
Règles et méthodes comptables 2022.....	10
Immobilisations.....	12
Amortissements.....	13
Provisions inscrites au bilan.....	14
Etat des échéances des créances et des dettes.....	15
Charges à payer.....	16
Produits à recevoir.....	17
Charges et produits constatés d'avance.....	18
Composition du capital social.....	19
Résultat et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices.....	20
Variation des capitaux propres.....	21
Entreprises liées.....	22

